

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 15134**

### Intitulé

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Protection de l'environnement, Spécialité Aménagement et gestion des ressources en eau en milieu tropical

| AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION  | QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION                |
|---|---|
| Conservatoire national des arts et métiers (CNAM), Ministère chargé de l'enseignement supérieur | Administrateur(trice) général(e) du CNAM, Recteur de l'académie |

### Niveau et/ou domaine d'activité

**II (Nomenclature de 1967)**

**6 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

222 Transformations chimiques et apparentées (y.c. industrie pharmaceutique)

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Il travaille en équipe restreinte, peut être responsable d'unité de production, responsable d'usine de traitement de l'eau, conseiller technique dans des bureaux d'études, chef de projet constructeur d'unité de traitement, assistant de direction technique.

En fonction des métiers occupés, il est notamment chargé de :

- Gérer, analyser, résoudre les questions liées à la protection de la nature, à l'environnement et à l'amélioration du cadre de vie
- Participer à la conception de projets de construction d'unités de traitement ou d'acheminement, de production, d'expérimentation, de réglementation et d'assurance-qualité,
- Assurer une fonction préventive, corrective de recherche ou de sensibilisation au risque sismique, cyclonique, d'inondation et de débordement des cours d'eau et des rivières
- Assurer une fonction de recherche-développement dans les domaines professionnels représentés par cette certification et une veille sur les évolutions technologiques et la réglementation,
- Faire appliquer les procédures qualité, utiliser les résultats de mesures et d'indicateurs afin d'améliorer les produits, les procédés, les processus.
- Faire appliquer les normes d'hygiène au travail, de sécurité des personnes et les règles de préservation de l'environnement, en incluant les principales démarches et normes qualité du secteur représenté.

Il développe les compétences suivantes :

#### Compétences dans le domaine de la qualité de l'eau et du fonctionnement des appareils de traitement et de distribution :

- Maîtriser l'environnement du circuit de captation, de traitement de production, de distribution de l'eau
- Elaborer les process de contrôle de la qualité de l'eau, maîtriser et mettre en application un programme de fabrication en fonction des objectifs à atteindre à partir d'une connaissance approfondie des procédés chimiques, biologiques et microbiologiques qui dénaturent la qualité de l'eau.
- Elaborer un programme de prévention du risque de contamination, ou d'arrêt de la production.
- Maîtriser le cycle de collecte, d'extraction ou de production de la ressource, leur cycle de transformation et leur cycle de distribution.
- Utiliser les résultats des indicateurs qualité pour intervenir sur les processus de production, d'achat, de sous-traitance, de test et de maintenance.
- Dimensionner un réseau de distribution en fonction des paramètres techniques, sismiques, climatiques, géographiques, humains.
- Maîtriser le fonctionnement des stations d'épuration et des unités de traitement.

#### Compétences dans le domaine des techniques de communication dans des domaines techniques spécialisés :

- Utiliser les principaux outils d'animation d'équipe, de contrôle de l'activité et de reporting en lien avec les modèles de gestion et le vocabulaire technique approprié.
- Animer une équipe, fixer des objectifs opérationnels et réalisables dans l'immédiat, à court et moyen terme. Savoir réagir face à l'urgence.
- Utiliser les méthodes d'analyses fonctionnelles et des outils d'évaluation afin d'identifier les leviers d'optimisation,
- Etablir des cahiers des charges pour optimiser et fiabiliser la production
- Inscire dans une démarche de management de la qualité les activités de mesure, essais et analyses et assurer le contrôle qualité des procédures expérimentales et analytiques,

#### Compétences dans le domaine de l'hygiène, de la sécurité des personnes et des environnements :

- Connaître les normes de rejet et les méthodes d'analyse
- Surveiller et utiliser des indicateurs de suivi de l'application des règles d'hygiène, de sécurité et d'impacts environnementaux des installations sur les environnements humains et les écosystèmes,

- Connaître parfaitement les matériels et outils de protection individuels ;
- Analyser techniquement les résultats de tests et prélèvements en appliquant la réglementation et en prenant en considération des paramètres de coûts,
- Rédiger des rapports d'expertise ou des rapports officiels et les présenter par écrit et oral à différents types d'acteurs (spécialistes, clients, hiérarchie, sous-traitants, commanditaires publics, organismes de contrôle et d'accréditation...),
- Assurer une veille dans les domaines technologiques et leur réglementation,

**Compétences transverses :**

- Rédiger une documentation technique,
- Effectuer une recherche bibliographique,
- Rédiger en français et en anglais technique,
- Communiquer sur un projet, des problèmes et les solutions mises en œuvre.

**Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat**

Le titulaire de la **Licence Protection de l'environnement, Spécialité Aménagement et gestion des ressources en eau en milieu tropical** déploie ses compétences dans trois types d'entreprises et institutions :

- des laboratoires publics ou privés du contrôle de la recherche et développement dans les domaines de la qualité de la ressource, des aliments, de l'environnement,
- des organismes et structures de contrôle, d'accréditation et d'assurance qualité intervenant sur les champs de la qualité des processus et produits, du respect des normes et réglementations en matière de santé, de sécurité et d'environnement,
- la fonction publique d'Etat, territoriale et hospitalière et ses services spécialisés dans les domaines cités.

**Il peut exercer les métiers de :**

- Cadre technique , Assistant de direction technique, dans le contrôle des procédés de captation, de collecte, de maintenance des process de production, le traitement et la valorisation des déchets et la recherche-développement
- Responsable d'usine de production ou de traitement d'eau (public ou privé)
- Conseiller technique, chef de projet en collectivité territoriale ou en bureau d'études

**Codes des fiches ROME les plus proches :**

**Réglementation d'activités :**

**Modalités d'accès à cette certification**

**Descriptif des composantes de la certification :**

Pour obtenir la licence le candidat doit démontrer ses compétences et qualifications dans les quatre composantes de certification suivantes :

- 1) La réussite à des examens écrits, oraux et pratiques attestant l'acquisition du niveau de qualification scientifique généraliste constituant le socle de base de cette licence générale (Chimie, Physique, Biologie, Mathématiques et statistiques, informatique et géographie,...). Cette modalité d'évaluation de la composante de la certification représente 10ECTS
- 2) La réussite à des examens écrits, attestant l'acquisition du niveau de qualification à partir d'unités d'enseignement dans les domaines suivants : gestion des risques, gestion des systèmes hydrauliques, gestion et traitement des eaux. (28 ECTS).
- 3) La réussite au test anglais du Bulats, niveau 1 (2 ECTS).
- 4) La prise en compte d'applications professionnelles réalisées au cours d'un stage et d'un projet tutoré en lien avec les domaines de la certification : (20 ECTS).

La licence professionnelle est décernée aux étudiants qui ont obtenu à la fois une moyenne générale égale ou supérieure à 10 sur 20 à l'ensemble des UE et UA affectés de leurs coefficients, y compris le projet tuteuré et le stage, et une moyenne égale ou supérieure à 10 sur 20 à l'ensemble constitué du projet tuteuré et du stage. Deux sessions d'examen sont organisées pour une même année universitaire. Pour la deuxième session, l'usager peut conserver le bénéfice des unités d'enseignement pour lesquelles il a obtenu une note égale ou supérieure à 8. Pour l'évaluation du projet tuteuré et du stage, un jury composé d'enseignants et de professionnels jugera du projet tuteuré, du mémoire écrit et de la soutenance orale individuelle.

La licence représente 60 ECTS.

**Validité des composantes acquises : non prévue**

| CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION                      | QUINON | COMPOSITION DES JURYS |
|--|--------|-----------------------|
| Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant | X      |                       |

|   |   |  |
|---|---|--|
| En contrat d'apprentissage              | X | - 69.55 % d'enseignants chercheurs de l'UAG du Cnam, du LEGTA<br>- 30.45 % d'enseignants issus du secteur professionnel visé par la certification  |
| Après un parcours de formation continue | X | - 69.55 % d'enseignants chercheurs de l'UAG du Cnam, du LEGTA<br>- 30.45 % d'enseignants issus du secteur professionnel visé par la certification  |
| En contrat de professionnalisation      | X | - 69.55 % d'enseignants chercheurs de l'UAG du Cnam, du LEGTA<br>- 30.45 % d'enseignants issus du secteur professionnel visé par la certification  |
| Par candidature individuelle            |   | X  |
| Par expérience dispositif VAE           | X | Jury VAE du pôle de spécialité du titre comprenant 13 membres :<br>- 8 membres délibératifs (1 président, 4 formateurs/enseignants, 2 représentants professionnels et le responsable du titre)<br>- 5 membres invités de droit (le responsable VAE du pôle de spécialité, 1 représentant national de la VAE et 3 conseillers VAE Cnam) |

|                                   | OUI | NON |
|-----------------------------------|-----|-----|
| Accessible en Nouvelle Calédonie  |     | X   |
| Accessible en Polynésie Française |     | X   |

#### LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

#### ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

#### Base légale

##### Référence du décret général :

Arrêté du 17 novembre 1999 relatif à la licence professionnelle publié au JO du 24 novembre 1999

##### Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 27 juillet 2010 (n° d'habilitation 20100985)

##### Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret n° 2002-590 du 24 avril 2002 publié au JO du 26 avril 2002

##### Références autres :

Arrêté du 28 juin 2012 (n° d'habilitation 20100985)

#### Pour plus d'informations

##### Statistiques :

##### Autres sources d'information :

[www.cnam-martinique.fr](http://www.cnam-martinique.fr)

[www.univ-ag.fr](http://www.univ-ag.fr)

##### Lieu(x) de certification :

Conservatoire national des arts et métiers (CNAM) : Île-de-France - Paris ( 75) []

CNAM

292 rue Saint-Martin

75003 Paris

##### Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Centre d'enseignement de Martinique.

##### Historique de la certification :